

Les comptes de l'agriculture dans la Manche









Ça s'est passé en 2018

Une météo à contresens

2018 restera dans les mémoires comme une année record en matière de météo : l'année la plus chaude depuis qu'existent les enregistrements. Cela s'est traduit par un calendrier des récoltes avancé d'un mois en Normandie mais aussi par une baisse des rendements en grandes cultures et une année herbagère compliquée. 2018 a aussi été une année marquée en Normandie par de fortes inondations au printemps ! Ainsi, le climat s'invite de plus en plus souvent dans les causes de la volatilité du revenu agricole qui continue à s'accroître et fragilise les exploitations agricoles.

Ralentissement de la croissance chinoise

Après des progressions à deux chiffres des années 1980 à 2010, le produit intérieur brut chinois n'aurait progressé que de 6,6 % en 2018, selon les chiffres du gouvernement chinois. Dans le même temps, les exportations agroalimentaires de l'UE vers la Chine, son 2º marché d'exportation, enregistrent une baisse de 622 millions d'euros, soit environ - 4 %. Si la croissance chinoise est à son rythme le plus bas depuis près de 30 ans, elle représente néanmoins près du tiers de la croissance mondiale.

La négociation commerciale que mène l'administration Trump avec le gouvernement chinois aura un impact fort sur la santé de l'économie chinoise en 2019.

Le Brexit dans toutes les têtes

Le Brexit a mobilisé de très nombreuses forces de part et d'autre de la Manche. Ce dossier prioritaire pour l'Union Européenne, aujourd'hui non réglé et dont l'issue brutale semble de plus en plus probable, a ralenti bon nombre de dossiers européens comme la négociation de la future PAC et réduit la visibilité des évolutions dans le domaine commercial comme la ratification des accords avec le Canada et le Japon.

Future PAC:

Davantage de questions que de réponses

C'est en juin 2018 que la Commission européenne a formalisé via des propositions législatives le futur de l'Union Européenne à 27 pour la période 2021-2027. Un cadre financier pluriannuel a été proposé avant l'été, assorti de proposition de politiques sectorielles. Selon ces documents, la future PAC sera dotée d'un budget plus réduit, notamment le second pilier qui nécessitera une augmentation substantielle des cofinancements nationaux. Cette future PAC s'annonce poursuivre les tendances passées en allant vers davantage de subsidiarité dans la mise en œuvre par les Etats à qui l'UE demande des résultats.

États généraux de l'alimentation :

la loi a été adoptée

Démarrés en septembre 2017, les États Généraux de l'alimentation ont trouvé leur traduction concrète dans la loi «Agriculture et alimentation» promulguée le 30 octobre 2018. De nombreux points de mise en œuvre doivent être précisés par des ordonnances dont les délais de publication s'étalent de 4 à 12 mois à compter de la promulgation de la loi. Parmi les mesures phares, on retiendra la séparation du conseil et de vente en matière de produits phytosanitaires, la hausse à 10% du seuil de revente à perte de la distribution sur les produits alimentaires, l'encadrement des promotions et la prise en compte des coûts de production agricoles dans les négociations annuelles avec la distribution.

Une agriculture normande qui investit pour l'avenir

2018 a été l'occasion pour la Région Normandie de faire un point sur les dispositifs d'accompagnement des agriculteurs normands depuis 2014, année où les Régions sont devenues autorité de gestion pour les budgets FEADER. Dans un contexte difficile pour l'agriculture normande, on retiendra que ce sont 2 100 dossiers d'investissements PCAE (une exploitation sur 10) qui ont été accompagnés avec 120 M€ d'aides (dont 70,5 M€ de l'Union Européenne, 28,3 M€ de la Région, 16,1 M€ de l'État, 2,2 M€ des Agences de l'eau et 2,2 M € des conseils départementaux). Il faut ajouter 144 dossiers en filière équine pour 2,2 M€, 280 dossiers de transformation à la ferme pour 12,4 M€, et 60 dossiers pour les entreprises agroalimentaires pour un montant de 9,8 M€.

Le glyphosate dans tous les esprits

Cette molécule qui entre dans la composition de plus de 178 produits phytosanitaires autorisés en France a obtenu fin novembre 2017 une autorisation prolongée de 5 années supplémentaires à l'échelle européenne. La France a choisi de réduire cette période de prolongation à 3 ans sans toutefois l'inscrire dans la loi Alimentation.

Les prises de positions et les débats se sont cristallisés autour de ce produit, contribuant à «l'agribashing» de plus en plus marqué auquel l'agriculture et les agriculteurs font face.



Sommaire

| | Page |
|--|------|
| Ferme Manche: 1,1 milliard de chiffre d'affaires | 3 |
| Lait : le prix du lait stabilisé en 2018 | 4 |
| Lait : hausse continue de la collecte manchoise | 5 |
| Bovins : érosion des prix et hausse des abattages | 6 |
| Porcs : chute des prix | 7 |
| Céréales : retour à de bons prix | 8 |
| Consommations intermédiaires : les charges repartent à la hausse | 9 |
| Autres charges : les investissements bâtiment repartent | 10 |
| Aides directes : des aides en recul | 11 |
| Revenu départemental 2018 : proche du niveau 2017 | 12 |
| Revenus en Normandie : pas d'évolutions majeures | 13 |
| Tableau des comptes départementaux 2018 | 14 |

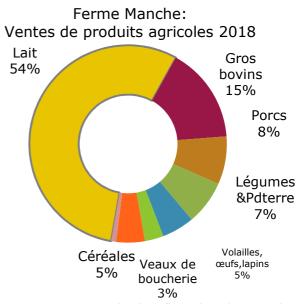
Ferme Manche:

1,1 milliard de chiffre d'affaires

Le chiffre (1,1 milliard d'euros) des ventes de produits agricoles réalisé par l'ensemble des exploitations agricoles de la Manche a augmenté de 3 % en 2018, après avoir augmenté de 9% en 2017.

Les ventes de lait représentent la première ressource avec 54 % des ventes totales. Depuis la fin des quotas laitiers, la Manche affirme de plus en plus sa spécialisation laitière. Ce ratio n'était que de 46% en 2012.

La Manche est le département normand avec le chiffre d'affaires le plus élevé. Sur le même critère, il était le 12^{ème} département français en 2017.



 $source: Chambres\ d'agriculture\ de\ Normandie$

Lait

Le prix stabilisé en 2018

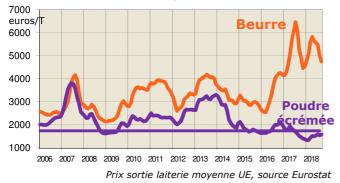
Dans la Manche, le prix du lait a augmenté de 0,5 % en moyenne annuelle, après une hausse de 11 % en 2017 et après un recul cumulé de 18 % en 2015 et 2016. Il a atteint en moyenne, 360 euros/1000 litres, avec un recul des taux de 0,30 gramme par litre tant en matière grasse qu'en matière protéique.

La hausse des prix a eu lieu en début d'année avant de se stabiliser les derniers mois :

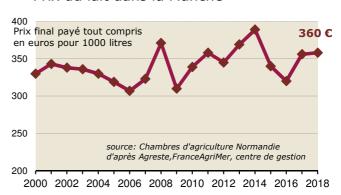
 1^{er} trimestre : + 2 % $2^{\grave{e}me}$ trimestre : + 0,5 % $3^{\grave{e}me}$ trimestre : - 2 % $4^{\grave{e}me}$ trimestre : + 0 %

Selon les laiteries, cette hausse des prix s'est étagée de – 1 à + 3 % (source L'Eleveur Laitier). Les prix du lait bio ont reculé de 1 % en 2018, pour être proches de 464 €/1000 litres. Le volume collecté en bio en Normandie a progressé de 19 %.

Cotations beurre et poudre écrémée



Prix du lait dans la Manche



Tendance 2019 : Les prix annoncés par les laiteries au 1^{er} trimestre sont stables ou en légère hausse par rapport au début 2018.

Les prix du beurre et des poudres continuent de connaître des évolutions divergentes.

Le prix du beurre est resté à un niveau élevé en 2018, avant de céder du terrain en fin d'année. Il demeure début 2019 à un niveau de 4 500 €/tonne.

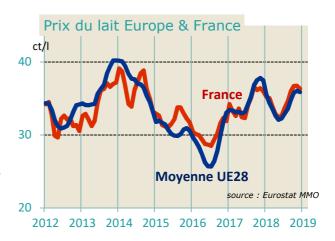
Pendant ce temps, les cotations de la poudre de lait ont évolué à des niveaux très bas tout au long de 2018. La situation s'est débloquée à l'automne, quand l'Union Européenne a trouvé acheteur pour liquider ses stocks. Les prix se sont alors redressés au niveau du prix d'intervention.

Les prix du lait payés aux éleveurs ont suivi une évolution proche partout en Europe en 2018.

Le prix français a augmenté de 1%, alors que le prix moyen européen a reculé de 2%.

En début d'année, sous la pression de la hausse de la collecte en Europe, les prix se sont effrités. La sécheresse estivale dans plusieurs pays européens a freiné la production à partir d'août, ce qui a permis un redressement des prix en fin d'année.

Tendance 2019 : les prix européens de fin 2018 montrent un effritement. L'orientation de la collecte européenne donnera le ton du reste de l'année.



Lait

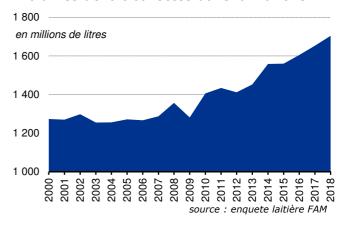
Hausse continue de la collecte manchoise

Le volume de lait produit dans le département aurait augmenté de 3 % (chiffres provisoires de l'enquête laitière) en 2018, à 1,7 milliard de litres, après une hausse de 3 % elle aussi en 2017.

La Manche réaffirme sa spécialisation laitière par rapport aux autres départements normands qui voient leur production de lait stagner de -1 % à +1 %. Depuis 2013, la Manche a dépassé son record historique de 1,47 milliard de litres établi à l'instauration des quotas laitiers. Depuis le début de l'assouplissement des quotas en 2006, la production laitière de la Manche a augmenté de 35 %. Cela lui permet de conserver sa deuxième place des livraisons de lait des départements français, derrière l'Ille et Vilaine.

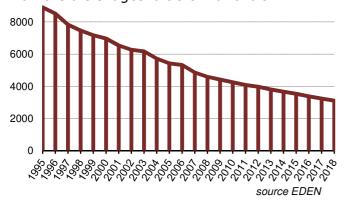
La collecte France entière reste stable en 2018 et la collecte européenne a augmenté de 1 % sur l'année 2018.

Volumes de lait collectés dans la Manche



3 100 élevages laitiers

Nombre d'élevages laitiers manchois

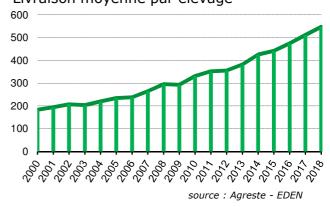


Le nombre d'élevages laitiers s'est établi à 3 100 fin 2018. Il reste le deuxième effectif d'élevages laitiers derrière l'Ille-et-Vilaine.

Le rythme de diminution du nombre d'élevages laitiers a été soutenu en 2018 : il s'établit entre le début et la fin d'année à 110 élevages, soit -3,5 % de l'effectif de l'année précédente. Pour l'ensemble de la Normandie, ce taux est comparable à 3,2 %. Cette baisse du nombre d'élevages laitiers reste élevée comparée aux autres productions agricoles.

548 000 litres par an

Livraison moyenne par élevage



En 2018, la livraison annuelle moyenne des élevages manchois s'est élevée à 548 000 litres (+36 000 litres en un an).

Le troupeau de vaches laitières du département s'est agrandi de 2 000 animaux fin décembre 2018. La taille moyenne des troupeaux progresse rapidement pour atteindre 80 vaches laitières en décembre 2018. Le lait vendu par vache a progressé de 170 kilos par vache cette année.

Début 2019, 282 élevages manchois (+16) étaient équipés d'un robot de traite. La traite est aujourd'hui robotisée dans 9 % des élevages manchois.

Bovins

Erosion des prix et hausse des abattages

Le prix de vente des gros bovins a reculé de 0,7 % en 2018. Les prix se sont maintenus en vaches et en bœufs et un peu érodés en Jeunes Bovins mâles et génisses : -1 % tous deux.

Tendance 2019 : les premières semaines de 2019 ont vu les cotations françaises démarrer l'année à un niveau identique à 2018 pour les vaches mais en retrait de 3 % pour les JB.

Les prévisions 2019 de l'Institut de l'Elevage montrent un retrait probable des abattages, notamment de laitières, ce qui devrait soutenir les prix de marché.

Source :Chambres d'agriculture Normandie d'après FranceAgriMer

| Production bovine dans la Manche (nombre de têtes) | 2017 | 2018 |
|--|---------|---------|
| Vaches allaitantes | 16 200 | 17 130 |
| Vaches laitières | 62 100 | 64 500 |
| Bœufs | 16 600 | 15 800 |
| Taurillons | 44 700 | 43 700 |
| Génisses de boucherie | 10 600 | 11 100 |
| Taureaux | 1 600 | 1 600 |
| TOTAL GROS BOVINS | 151 800 | 153 900 |

Source : EDEN

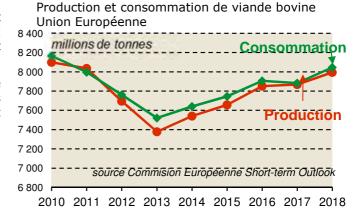
Les volumes de viande bovine produits dans le département ont progressé en 2018 de 2 100 têtes pour atteindre 153 900 gros bovins. Le recul a été marqué en bœufs (- 5 %) et jeunes bovins mâles (-2%) prolongement d'une tendance que l'on constate depuis plusieurs années. Alors que le nombre de vaches de réforme a progressé de 5 %, tout comme les génisses.

L'ensemble du troupeau bovin au 31 décembre 2018 atteignait 757 000 animaux, en recul de 3 000 têtes sur l'année précédente, notamment à cause de la baisse de l'effectif de génisses de 2 à 3 ans et de mâles de 1 à 2 ans. La Manche détient le troupeau bovin le plus important des départements français, devant l'Ille et Vilaine.

Ces bovins sont élevés dans 6165 élevages fin 2018 (-250 en un an).

A l'échelle du marché européen, les abattages ont progressé de 2 % en 2018. Hausse causée par l'afflux de réformes laitières, suite à la sécheresse qu'ont connue beaucoup de pays européens.

Les consommateurs ont absorbé sans trop de difficulté ce surplus de production. La consommation de burgers est pourtant le seul segment de marché vraiment dynamique. Le prix européen est resté proche de la stabilité et les importations stables.



Porcs

Chute des prix

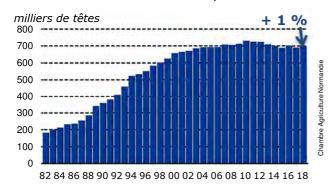
Le prix de vente en recul de 11 %

Sur l'ensemble de l'année 2018, les prix des porcs charcutiers ont reculé de 11% à 1,34 euro par kilo (prix payé éleveur toutes plus-values incluses). Les cotations n'ont pas connu leur envolée habituelle de milieu d'année.

Cette chute de prix a touché tous les pays européens : les prix ont baissé de 10 à 18 % selon les pays. Elle est due à la hausse de la production européenne, qui a été proche de 3 % en 2018. Les ventes sur le marché mondial étant à peu près stables, l'excédent de production a maintenu les prix au plancher durant toute l'année.

Tendance 2019 : L'évolution de l'épidémie de FPA sera déterminante sur le marché. Que la France ou l'Allemagne soit touchée et cela effacera l'effet positif que pourraient avoir les achats chinois, qui eux sont déjà touchés par le virus.

Production manchoise de porcs

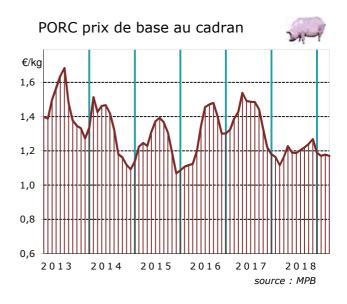


Prix de l'aliment : stabilité

Le prix de l'aliment porc a augmenté de 3 % sur l'ensemble de l'année 2018. Mais la hausse s'est concentrée sur les derniers mois. L'aliment IFIP termine ainsi l'année à un niveau 9 % plus élevé qu'en janvier!

Bonne rentabilité en 2017

Avec un prix de l'aliment en hausse de 3 % et une chute de prix de 11 %, la rentabilité des élevages sur l'ensemble de l'année 2018 (indicateur de marge IFIP) s'est fortement dégradée par rapport aux niveaux de 2016 et 2017, mais sans atteindre les niveaux très bas de 2014 et 2015.



Production: hausse de 1%

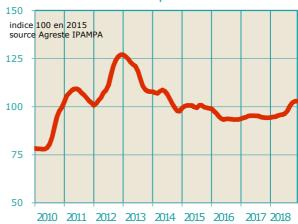
La production manchoise a renoué avec une petite hausse en 2018, jouant toujours avec la barre des 700 000 porcs charcutiers.

La Manche est à l'unisson de la production sur la France entière dont la production a augmenté de 2 %.

Au niveau européen, la production a augmenté de 3 %, tirée par la production en Espagne (+5 %).

L'année 2018 a été marquée dans la Manche par la fermeture des abattoirs AIM, qui étaient le seul abattoir situé dans le département. Les abattages de l'essentiel de nos porcs s'effectuent maintenant dans les abattoirs bretons.

Prix de l'aliment porc



Céréales

Retour à de bons prix

Rebond du prix du blé: après 5 années consécutives de baisse, le prix du blé retrouve des couleurs et progresse de 22 %.

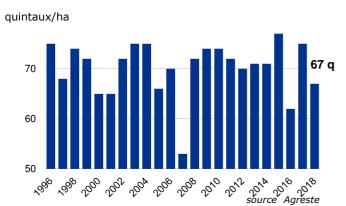
Le prix moyen du blé payé dans la Manche s'établit autour de 170 euros par tonne pour la récolte 2018. Ce chiffre est une moyenne pondérée entre les ventes par contrat avant moisson, les ventes à la récolte au prix ferme ou au prix campagne et les ventes de blé stocké pendant l'hiver.

La production mondiale a reculé, notamment en raison de la sécheresse qui a affecté le Nord de l'Europe.



source Chambre d'agriculture Normandie d'après collecteurs & FranceAgriMer

Rendement départemental du blé



Rendement des céréales : après une moisson 2017 correcte, la récolte 2018 a été moins bonne : le rendement du blé, à 67 quintaux, est 10 quintaux plus faible que son record historique de 2015 (77 q).

Le rendement des orges a aussi été en régression à 59 quintaux (- 8 q)

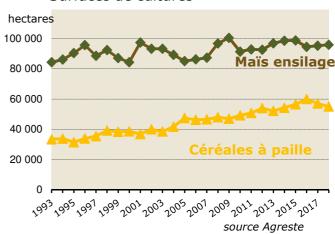
Seul le maïs-grain a tiré son épingle du jeu de cet été en progressant à 96 quintaux (+8 q).

Assolement départemental : les surfaces de céréales ont reculé en 2018 pour la seconde année de suite. S'agit-il là d'une inflexion durable ?

La surface départementale de maïs-ensilage a peu évolué, à 96 000 hectares en 2018. La croissance de notre collecte laitière, ces dernières années, s'est réalisée sans recours à des surfaces supplémentaires de maïs-ensilage.

Collecte céréalière en baisse : pour la récolte 2018, les livraisons départementales de céréales sont en repli à 317 000 tonnes (- 17 000 tonnes). Ces ventes aux organismes stockeurs représentent 76 % des volumes récoltés, le reste étant destiné à nourrir le bétail des exploitations.

Surfaces de cultures



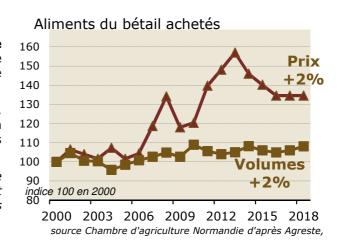
Consommations intermédiaires

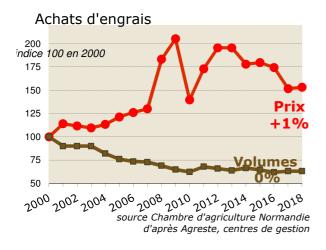
Les charges repartent à la hausse

Le prix des aliments du bétail a augmenté de 2 % en moyenne sur l'année 2018, et même davantage en fin d'année. Il reste à un niveau élevé par rapport à 2000 (+ 35 %).

Les quantités achetées sont en progression, notamment en aliments pour les bovins où la mauvaise saison de pâturage a induit des achats plus importants.

Tendance 2019 : l'année démarre avec un niveau de prix élevé, notamment des céréales. La récolte de cet été pourrait amener une détente sur les prix. Les tourteaux pourraient aussi voir leur prix refluer.





Après la forte décrue des prix en 2017, les prix des engrais utilisés pour la récolte 2018 ont marqué une petite reprise (+1%), notamment en ammonitrate, toujours dépendant des prix de l'énergie.

Les quantités épandues ont été stables en culture mais marquent une petite hausse sur les prairies.

Tendance 2019: au début de campagne les engrais marquent une nette hausse comprise entre 10 et 15 %.

Le prix des carburants a de nouveau progressé en 2018, plus 18 % en moyenne sur l'année. Il retrouve ses sommets de 2012, même si la fin d'année connaît un reflux.

Le mécanisme de remboursement partiel de la TIPP en agriculture qui existait depuis plusieurs années, sera transformé en 2019 en une déduction de ces taxes, dès l'achat.

Tendance 2019 : L'Agence Internationale de l'Energie table sur un baril de Brent à 61 dollars en moyenne cette année, après 71 dollars en 2018, soit une baisse de 14 %. Cependant l'évolution de la parité monétaire euro/dollar peut nous faire ressentir différemment cette baisse.

Prix du gazole (GNR)



Autres charges

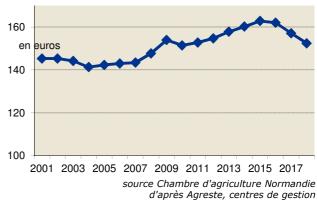
Les investissements bâtiment doublent

L'indice national du fermage recule de 3 % en 2018, comme en 2017.

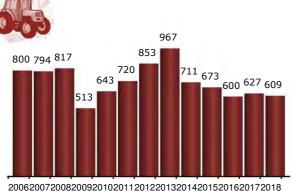
L'indice national, qui détermine les évolutions des fermages en cours de bail, a été fixé en baisse de 3 % en septembre 2018. C'est la troisième année de recul.

Le recul du poste fermage de l'ensemble des fermages (en cours et renouvelés) montrent une diminution moindre.

Fermage moyen par hectare



Immatriculations tracteurs neufs dans la Manche (tracteurs standards)



source Axema

Achats de tracteurs neufs : la Manche cède la tête

L'année 2018, avec 609 tracteurs standards achetés (-3 %) montre une petite baisse des investissements matériels. En 2018, s'est terminé le dispositif fiscal de suramortissement à 140 %. Le nouveau dispositif ne concerne pas l'agriculture.

La Manche cède la première place du podium des départements français, pour la première fois depuis 2012.

Les prix des tracteurs ont poursuivi leur hausse : +5 % en moyenne annuelle 2018.

Les investissements en bâtiments agricoles en nette reprise : La surface de bâtiments agricoles commencés en 2018 marque une spectaculaire progression de 85 % par rapport à 2017, à 304 000 m².

Les constructions dans la Manche représentent cette année la moitié des constructions de bâtiments agricoles en Normandie.



Subventions

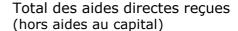
Des aides en recul

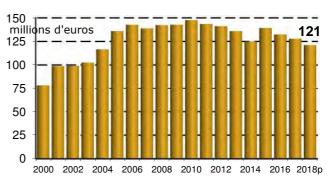
Le total des aides directes 2018 devrait diminuer de 5 % pour s'établir à 121 millions d'euros. Il s'agit ici des aides comptabilisées selon l'année de demande. Il s'agit ici de toutes les aides à l'exception des aides au capital (DJA, PCAE) et des dégrèvements de cotisations sociales exploitants.

Le retard accumulé par l'administration française dans le versement des aides rend toutefois cette estimation fragile. Au début 2019, toutes les aides 2017 ne sont 75 pas totalement versées, tout comme une partie des aides 2018.

L'année 2018 a été marquée par une baisse de toutes les aides du 1^{er} pilier (aides découplées et aides couplées : DPB, ABA, ABL,..) suite à la décision du gouvernement français de transférer 4 % des aides vers le second pilier dont le budget était insuffisant. Le gouvernement a aussi décidé de ne pas relever la part attribuée au paiement redistributif (sur les 52 premiers hectares).

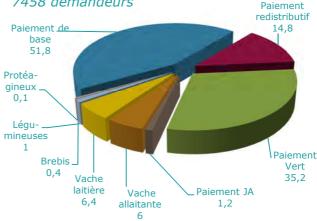
A partir de 2019, une partie de la Manche sera éligible à l'ICHN : Indemnité Compensatrice de Handicap Naturel.





source Chambre d'agriculture Normandie d'après ASP, Agreste

Aides Directes 2017 de 1er pilier en millions d'euros 7458 demandeurs





Revenu départemental 2018

Le revenu agricole proche du niveau 2017

En 2018, le revenu global de la ferme Manche s'établit à 267 millions d'euros. Il a reculé de 2 millions d'euros par rapport à 2017 (-0,6 %).

Les prix des produits agricoles ont augmenté de 1,3% en moyenne, après + 8% en 2017 :

✓ lait: + 0,5%

✓ viande bovine : -0,7%

✓ viande porcine : - 12 %

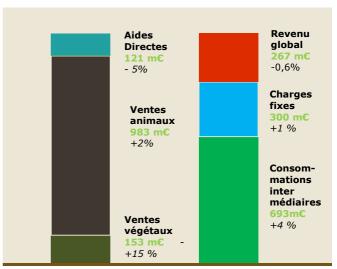
céréales + 23 %

légumes + 13 %

Dans le même temps, **les consommations intermédiaires ont progressé de 4 %** et les autres charges de 1 %.

Compte agricole départemental Manche

(en millions d'euros et évolution par rapport à 2017)



Contributions positives pour le revenu

+ 21

Contributions négatives pour le revenu

Évolution de 2017 à 2018 en millions d'euros -11 Porcs
-11 Aliments bétail
-8 Carburants
-7 Subventions
-4 Salaires
-3 Travaux par tiers
-3 Veaux de boucherie
-2 Entretien

-1 | Amortissements-1 | Chevaux

-1 Semences

Céréales + 6

Lait

Légumes&Pdt

Gros bovins

Intérêts + 2
Fermages + 2

Manche : revenu par équivalent-temps plein non salarié



Le revenu en euros courants est à diminuer de l'inflation (+0,9%) pour obtenir le revenu réel.

Ce revenu réel est ensuite divisé par le nombre d'actifs non-salariés, qui recule cette année de 3 %.

L'indicateur de revenu par actif non-salarié, en terme réel, ressort donc a + 1,6 % par rapport à 2017, où il avait progressé de 52 %.

Ces chiffres sont encore prévisionnels et pourront être révisés ultérieurement à la marge, quand toutes les statistiques seront disponibles.

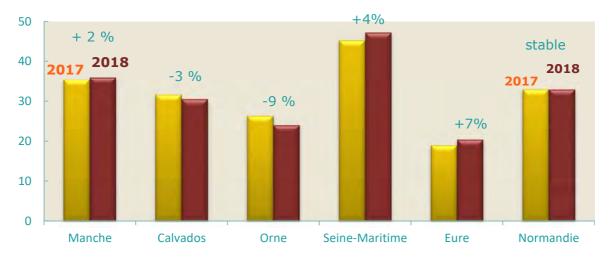
Revenus en Normandie

Peu d'évolutions majeures

Les revenus agricoles des départements normands connaissent des évolutions moins spectaculaires que l'année précédente : les fluctuations s'étagent seulement entre – 9 % à + 7%.

Sur l'ensemble de la Normandie, le revenu d'un actif agricole non-salarié est stable entre 2017 et 2018.

Normandie : revenu par équivalent-temps plein non salarié des exploitations professionnelles (avant cotisations sociales, en milliers d'euros constants)



source Chambres d'agriculture de Normandie

Revenu agricole France : L'INSEE a estimé l'évolution du revenu net par actif non salarié de la Ferme France à + 18,3 % en 2018 (Commission des comptes de l'agriculture du 18 décembre 2018)

Méthode

Les résultats de la "Ferme Manche "sont calculés par les Chambres d'agriculture de Normandie suivant une méthode proche de celle définie par l'INSEE.

Les résultats publiés ici sont des calculs prévisionnels. Ils sont établis avec des statistiques couvrant selon les cas 9 à 12 mois. Ces chiffres doivent être utilisés avec précaution. C'est particulièrement vrai pour le revenu qui est très sensible à de petites erreurs d'estimation des postes de produits ou de charges.

L'expérience montre qu'un écart de 5 % sur le revenu peut exister, entre le prévisionnel présenté ici, et le chiffre qui sera retenu en définitif un an plus tard, lorsque toutes les données statistiques seront disponibles.

Remerciements

Les Chambres d'agriculture de Normandie collectent auprès des organismes professionnels et des administrations les éléments permettant d'apprécier les évolutions de l'agriculture départementale.

Nos remerciements vont aux nombreux organismes et opérateurs qui ont fourni des données pour la réalisation de ce document : le Ministère de l'agriculture (le SRISE, la DDTM, FranceAgriMer), la MSA, le Ministère des Finances, l'EDEN, les groupements de producteurs de porcs, de bovins, AGRIAL, le Crédit Agricole Normandie, les Centres de gestion ASNormandie et Cerfrance Normandie-Maine avec lequel la Chambre d'agriculture de Normandie a conclu un partenariat pour cette étude annuelle.



Compte prévisionnel 2018 Manche

| PRODUCTIONS | Valeur 2017 | Indice | Indice prix | Valeur 2018 | Indice |
|--|----------------|------------------|-------------|----------------|------------------|
| | Millions euros | volume | | Millions euros | valeur |
| Céréales | 45,8 M€ | 92 | 123 | 52,0 M€ | 114 |
| Oléagineux Duaté a singuistre | 4,1 M€ | 93 | 104 | 3,9 M€ | 97 |
| Protéagineux | 0,2 M€ | 95 | 138 | 0,2 M€ | 131 |
| Plantes industrielles (betterave, lin) Produits maraîchers et horticoles | 74.2 MC | 00 | 120 | 07.0 MC | 110 |
| | 74,2 M€ | 99 | 120 | 87,9 M€ | 118 |
| Pommes de terre | 2,4 M€ | 76 92 | 178 | 3,2 M€ | 135 |
| Fruits | 6,4 M€ | 92 | 99 | 5,9 M€ | 92 |
| Autres produits végétaux | 400 4 140 | | | 4 = 2 2 442 | |
| TOTAL PRODUITS VEGETAUX (hors aides) | 133,1 M€ | 95,5 | 120,5 | 153,2 M€ | 115,1 |
| Lait | 594,4 M€ | 103 | 100 | 615,9 M€ | 104 |
| Gros bovins | 168,6 M€ | 105 | 99 | 175,5 M€ | 104 |
| Veaux de boucherie | 37,2 M€ | 91 | 101 | 34,0 M€ | 92 |
| Porcins | 98,9 M€ | 101 | 88 | 88,2 M€ | 89 |
| Ovins | 5,9 M€ | 100 | 101 | 6,0 M€ | 101 |
| Volailles | 32,5 M€ | 100 | 100 | 32,3 M€ | 100 |
| Equins | 10,1 M€ | 103 | 92 | 9,6 M€ | 95 |
| Œufs | 23,4 M€ | 100 | 97 | 22,6 M€ | 97 |
| Autres produits animaux (yc animaux d'élevage) | -2,7 M€ | - | - | -1,2 M€ | 44 |
| TOTAL PRODUITS ANIMAUX (hors aides) | 968,2 M€ | 102,7 | 98,8 | 982,9 M€ | 101,5 |
| PRODUITS AGRICOLES (hors aides) | 1 101,3 M€ | 101,9 | 101,3 | 1 136,1 M€ | 103,2 |
| Aides végétales couplées | 1,3 M€ | | | 0,2 M€ | 17 |
| Aides animales couplées | 12,7 M€ | | | 12,3 M€ | 97 |
| · | | 20.0 | 100 5 | | |
| ACTIVITE DE SERVICES (agrotourisme) | 2,6 M€ | 99,0 | 102,5 | 2,6 M€ | 101,5 |
| TOTAL PRODUITS AGRICOLES | 1 117,9 M€ | | | 1 151,2 M€ | 103,0 |
| | Valeur 2017 | Tudica | | Valeur 2018 | Tudios |
| CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES | Millions euros | Indice volume | Indice prix | Millions euros | Indice valeur |
| Semences et plants | 41,1 M€ | 103 | 99 | 41,9 M€ | 102 |
| Energie et lubrifiants | 53,5 M€ | 104 | 112 | 61,9 M€ | 116 |
| Engrais et amendements | 42,2 M€ | 100 | 101 | 42,6 M€ | 101 |
| Produits de protection des cultures | 21,5 M€ | 100 | 100 | 21,5 M€ | 100 |
| Dépenses vétérinaires | 37,1 M€ | 99 | 102 | 37,5 M€ | 101 |
| Aliments pour animaux achetés | 263,2 M€ | 102 | 102 | 274,0 M€ | 104 |
| Entretien du matériel | 39,2 M€ | 100 | 103 | 40,2 M€ | 103 |
| Entretien des bâtiments | 17,5 M€ | 104 | 102 | 18,6 M€ | 106 |
| Services de la branche agricole | 84,3 M€ | 102 | 102 | 87,6 M€ | 104 |
| Autres biens et services | 65,7 M€ | 100 | 102 | 67,2 M€ | 102 |
| CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES | 665,4 M€ | 101,9 | 102,3 | 693,1 M€ | 104,2 |
| CONSONINATIONS INTERNEDIALIZES | | - | | 033/1110 | 10-1/2 |
| INDICATEURS DE REVENU | Valeur | Valeur 2018 | Indice | | |
| | 2017 (M€) | (M€) | valeur | | |
| + Production (hors TVA) | 1 117,9 M€ | 1 151,2 M€ | 103 | | |
| - Consommations intermédiaires (hors TVA) | 665,4 M€ | 693,1 M€ | 104,2 | | |
| VALEUR AJOUTEE BRUTE | 452,5 M€ | 458,1 M€ | 101,2 | | |
| - CCF | 142,0 M€ | 143,4 M€ | 101 | | |
| VALEUR AJOUTEE NETTE | 310,6 M€ | 314,7 M€ | 101,3 | | |
| + Subventions d'exploitation | 113,8 M€ | 108,6 M€ | 95 | | |
| Dont aides découplées | 102,9 M€ | <i>97,7 M</i> € | 95 | | Prix du PIB |
| - Charges salariales | 65,6 M€ | 69,6 M€ | 106 | | 100,9 |
| - Impôts fonciers et autres impôts | 16,1 M€ | 16,0 M€ | 99 | _ | |
| - Intérêts | 21,0 M€ | 19,3 M€ | 92 | | |
| - Charges locatives nettes | 53,2 M€ | 51,6 M€ | 97 | | |
| REVENU NET D'ENTREPRISE (€ courants) | 268,5 M€ | 266,8 M€ | 99,4 | | |
| DNE dos EA professionnelles (valous constants) | 258,5 M€ | 254,7 M€ | 98,5 | I | |
| RNE des EA professionnelles (valeur constante) | | 7 087 | | | |
| UTA non salariées (exploitations professionnelles) | 7 306 | | 97,0 | | |
| RNE par UTAF professionnelle valeur constante | 35 383 € | 35 934 € | 101,6 | | |

Indicateurs clés dans la Manche

Agriculture et IAA pèsent deux fois plus qu'au niveau national

| | 2017* | % | % France |
|-------------------|---------|-------|----------|
| Emplois totaux | 190 862 | 100 % | 100 % |
| Emplois agricoles | 11 893 | 6,2 % | 2,3 % |
| Emplois IAA | 7 552 | 4,0 % | 2,1 % |

INSEE* 31 décembre 2017, tableaux économiques

Baisse rapide du nombre d'exploitation depuis 2000

| RA 2010 | Nombre 2010 | Tendance / an (2010-2000) | SAU moyenne 2010 |
|-----------------------------------|----------------|---------------------------|------------------------|
| Exploitations moyennes et grandes | 5 439 | - 2,6 % | 71,2 ha |
| Exploitations petites* | 5 889 | - 6,1 % | 6,7 ha |

* Production brute standard < à 25 000 €

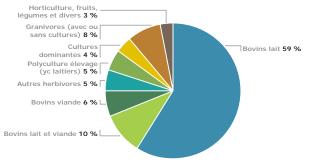
RA 2000 et 2010

Le salariat agricole en hausse

| | Nombre 2017 | Tendance / an (2007-2017) |
|---|----------------|---------------------------|
| Emplois salariés agricoles (nombre de postes) | 4 291 | 2,1 % |

INSEE, tableaux économiques

Prépondérance des systèmes laitiers



RA 2010, 5 439 exploitations moyennes et grandes

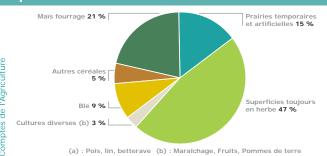
Effectifs animaux : les vaches et les volailles en progression

| 2017 | Effectifs présents (têtes) | Densité/ km² de SAU | Évolution annuelle moyenne des effectifs 2012-2017 | Densité France |
|--------------------|----------------------------------|---------------------------|--|-------------------|
| Vaches laitières | 246 444 | 55 | 0,9 % | 12 |
| Vaches allaitantes | 52 078 | 12 | 1,1 % | 14 |
| Autres bovins | 459 557 | 102 | - 0,2 % | 39 |
| Ovins* | 153 557 | 7 | - 3,4 % | 24 |
| Porcins | 386 200 | 86 | - 0,4 % | 45 |
| Poulets de chair* | 5 587 000 | 268 | 0,6 % | 548 |
| Équins* | 78 338 | 4 | - 1.5 % | 1 |

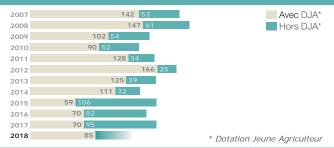
*Chiffres Toute Normandie

SAA 2017

Répartition de la SAU territoriale

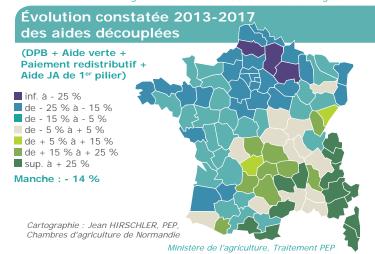


Nombre d'installations de moins de 40 ans



| Les déma | rches | Nombre d'exploit. | |
|------------------|---|-------------------|-----------|
| CBPE | Charte de bonnes pratiques d'élevage 2018 | 3 166 | |
| PCAE | Aides à l'investissement exploitations (mesures 411) - Engagements 2018 | 158 | 11 240 K€ |
| FOAL | Aides à l'investissement transformation à la ferme - Engagements 2018 | 12 | 410 K€ |
| MAEC | Engagements 2015 14-50-61 : nb de contrats et montants pour 5 ans | 1 677 | 62 350 K€ |
| WALC | Engagements 2016-2018 14-50-61 : nb de contrats et montants pour 5 ans (prévisions) | 1 610 | 47 214 K€ |
| AB Conversion | Engagements 2015 14-50-61 | 333 | 9 740 K€ |
| AB Maintier | Engagements 2015 14-50-61 | 388 | 7 770 K€ |
| AB | Engagements 2015 14-50-61 | 721 | 17 510 K€ |
| & Maintien | F | 1 502 | 35 800 K€ |
| AB | Agriculture biologique : nb d'exploitations et surface (yc conversion) en 2017 | 490 | 24 875 ha |

Région Normandie - GIE Prolaivia HN - Cirlvbn - Agence Bio



Aides découplées

| | Valeur par bénéficiaire | | | |
|------------------------|---------------------------|--------------|---------|---------|
| 2017 | Nombre de bénéficiaires | Montant (K€) | Manche | France |
| Droit Paiement Base | 7 458 | 51 800 | 6 940 € | 9 530 € |
| Aide Verte | 7 416 | 35 200 | 4 740 € | 6 450 € |
| Paiement redistributif | 7 458 | 14 800 | 1 980 € | 2 180 € |
| Paiement JA | 553 | 1 200 | 2 100 € | 2 050 € |
| | Total paiements découplés | 103 000 | | |

Ministère de l'agriculture (paiements au 30 juin 2018)

Répartition de la surface

| The second secon | | |
|--|---------|--|
| Hectare | 2017 | Évolution annuelle en ha/an 2012-2017 |
| SAU département | 450 600 | - 1 280 |
| Dont surface toujours en herbe | 209 670 | - 2 726 |
| Surfaces boisées | 69 700 | 240 |
| Autres surfaces | 78 856 | 1 040 |
| Surface Totale | 599 156 | |
| | | |

SAA 2017

Zoomsur...

La nouvelle carte des zones défavorisées en Normandie

La révision du découpage géographique des zones défavorisées dans la PAC est enfin terminée, après une phase de calage entre Paris et Bruxelles qui a duré plusieurs années. Dès 2019, les agriculteurs pourront demander les Indemnités Compensatoires de Handicap Naturel (ICHN) selon cette nouvelle cartographie.

En France, le nombre de communes incluses augmente d'un quart. En Normandie il est multiplié par deux, et très peu de communes sortent, par rapport à l'ancien zonage.

La réforme concerne toutes les zones hors montagne et s'applique à partir des déclarations PAC 2019.

Elle conditionne la perception de l'ICHN et le niveau de la Dotation Jeune Agriculteur (DJA).

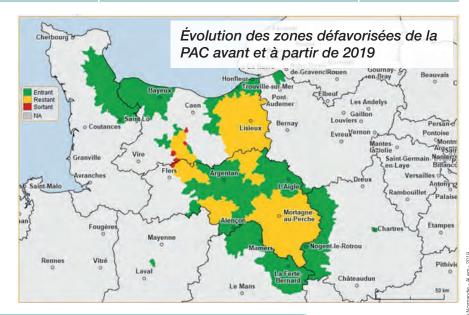
En Normandie, les anciennes zones concernaient une partie de l'Orne et du Calvados. Ces communes sont maintenues en très grande majorité (seules 5 communes sont sortantes), en particulier les secteurs sensibles du Val d'Orne, du bassin de Carrouges et du Pays d'Auge.

Le nouveau zonage s'étend significativement en Normandie, surtout dans l'Orne, mais aussi dans le Calvados et – c'est nouveau - dans la Manche. Seules dix communes de l'Eure (Marais Vernier) entrent dans le zonage, aucune en Seine Maritime.

Au total, en Normandie, le périmètre couvert passe de 381 à 823 communes :

| , | , I | , | | | |
|-------------|---------------------|-----------|------------------|-----------|---------------|
| Dénantanant | Nombre de communes | | | | |
| Département | restant hors zonage | sortantes | restant incluses | entrantes | Total général |
| 14 | 278 | 4 | 180 | 175 | 637 |
| 50 | 431 | | | 96 | 527 |
| 61 | 59 | 1 | 196 | 166 | 422 |
| 27 | 617 | | | 10 | 627 |
| 76 | 742 | | | | 742 |
| Normandie | 2 127 | 5 | 376 | 447 | 2 955 |

L'ancien zonage représentait 10,4 millions d'euros annuels pour la Normandie, montant qui pourrait donc grossièrement doubler à dispositif égal pour 2019. Toutefois les modalités d'attribution risquent d'évoluer ensuite (extension de l'ICHN au secteur végétal ?). Les effets d'une telle refonte, potentiellement importants, restent à évaluer dans ce cas.



© Maaf 2012 - IGN GéoFla 2010 - Source : Agreste -Traitement réalisé par le Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture de Normandie.

Pôle économie et prospective des Chambres d'agriculture de Normandie

Élodie TURPIN, Eure
Philippe LEGRAIN, Manche
Jean HIRSCHLER, Orne
Florian FOUGY, Seine-Maritime
Tanguy RELAVE (apprenti), Normandie
Michel LAFONT, Normandie

En partenariat avec

Thierry COURVALET, AS Normandie
Alain DUMONT, Cerfrance Seine Normandie
Mélanie JUGE, Cerfrance Normandie Maine
Claudine MALHERBE, Cerfrance Normandie Maine
Érick BOSSARD. Cerfrance Normandie Maine



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

www.chambre-agriculture-normandie.fr